

## **Inauguration du groupe scolaire**

### **et de l'Espace Maltavilla**

**27 novembre 2011**

Mr le Député

Mme la Vice-Présidente du Département

Mr l'Inspecteur de l'Education Nationale

Mmes, Mrs

Je vous remercie d'avoir répondu nombreux à notre invitation pour inaugurer ce nouvel espace de vie et de rencontre dans notre commune.

Je vous présente les excuses de Mr Didier Marie, représenté par Mme Chauvel.

Il y a un peu plus d'un an, nous posons la première pierre de notre nouveau groupe scolaire, en formant le vœu qu'il puisse être utilisé à la rentrée 2011. Grâce au travail et au suivi du chantier par le cabinet d'architecture En Act, grâce aussi à la compétence et au sérieux des entreprises retenues, nous avons pu accueillir les enfants et les enseignants à la date prévue.

Je ne reviendrai pas longuement sur la nécessité que nous avons eue d'abandonner l'ancien groupe scolaire et d'en construire un nouveau, en raison de la présence de cavités souterraines. Je voudrais remercier encore très sincèrement les personnes qui nous ont apporté leur aide quand nous avons dû en toute hâte installer des locaux provisoires pour accueillir les classes à la rentrée 2008: Mr Trassy-Paillogues, mes collègues Maires des communes voisines et tous les bénévoles ou professionnels qui ont su travailler dans l'urgence. Ces trois années de « camping » n'ont pas été faciles à vivre pour les enseignants, les atsems et les enfants.

Aujourd'hui, cette page est tournée et je pense que chacun apprécie de se retrouver dans un endroit spacieux, fonctionnel et chaleureux. Lorsque cette construction a commencé, j'ai entendu dire que nous bâtissions un collège. Je me préparais donc à accueillir tous les enfants du canton, mais, il est apparu, au fil de l'évolution du chantier, que l'espace n'avait rien de démesuré et qu'il répondait simplement aux besoins pour faire fonctionner convenablement nos quatre classes.

Après la reconstruction de notre salle polyvalente, nous n'avions plus de terrain disponible pour bâtir. Nous nous sommes donc tournés vers Mr De Laitre qui a accepté de vendre à la commune ce terrain, idéalement situé, au centre du village. Je le remercie sincèrement pour sa compréhension et pour la rapidité avec laquelle nous avons pu négocier cet achat.

En mai 2009, nous avons de nouveau choisi le cabinet En Act Architecture , et Mr Ridel, pour réaliser ce projet. Le permis de construire nous était délivré en août 2009.

Le plus difficile restait à accomplir : trouver le financement nécessaire à cette réalisation. Avec notre détermination et l'attention portée à notre situation par nos interlocuteurs, nous avons pu obtenir un maximum de subventions.

Voici maintenant quelques chiffres qui peuvent vous donner le vertige : n'hésitez donc pas à vous asseoir.

Le coût de cette construction s'élève à 1 360 504 € HT, y compris les frais d'architecte et d'études diverses (Apave, appels d'offres, sondage...)

L'achat du terrain, avec les frais a coûté 60 098 € HT

L'achat de mobilier, de vaisselle et de matériel est revenu à 26 982 € HT

Le coût total de cette opération s'est élevé à 1 447 584 € HT

Nous avons pu recevoir de l'Etat une participation de 398 000 €

Le Département nous a octroyé une subvention de 507 000 €

Mr Trassy-Paillogues nous a obtenu la somme de 100 000 €

Les fonds propres de la commune ont permis un apport de 43 000 €

Il reste donc à la charge de la commune la somme de 400 000 € qui est financée par un emprunt.

Comme je vous le disais précédemment, ce projet a été mené avec le cabinet d'architecture En Act, comme pour notre salle polyvalente. Mr Ridel en est l'architecte ; il était aidé par Mlle Durand pour la décoration intérieure, Mmes Saumon et Roy pour la partie administrative . La société Seebat, économistes, Alpha Bet et Technic Consult ont également apporté leur concours. Durant toute la durée du chantier, c'est Mr Humbert qui a coordonné les travaux et organisé les nombreuses réunions.

Les entreprises qui ont eu à intervenir sont les suivantes :

- l'APAVE, pour le contrôle et la coordination SPS
- l'entreprise Syma ,d'Yvetot, pour le gros-œuvre, le carrelage, la faïence et le ravalement
- l'entreprise Parmentier, de St Romain de Colbosc pour la charpente
- l'entreprise Gallis de Franqueville St Pierre pour la couverture
- l'entreprise Buray, de Neufchatel en Bray pour les menuiseries alu
- l'entreprise TPCI ,de Touffreville la Corbeline, pour les menuiseries intérieures
- l'entreprise SAVEC, de Darnétal pour la plomberie et la ventilation
- l'entreprise MBI, de Rouen pour l'équipement de cuisine
- l'entreprise Avenel, de Darnétal, pour l'électricité et le chauffage
- l'entreprise TPCI, de Touffreville la Corbeline, pour les faux-plafonds
- l'entreprise Bonaud, d'Evreux, pour les sols souples

- l'entreprise Zanone, de Sotteville les Rouen, pour les peintures
- l'entreprise YTP, de Valliquerville, pour la voirie, les réseaux et les espaces verts
- la société Ecotel, de Rouen, pour la fourniture du mobilier et de la vaisselle.

Je tiens à remercier sincèrement les responsables et les employés de ces entreprises qui ont assuré un déroulement régulier du chantier pour parvenir à un résultat qui nous donne entière satisfaction.

Nous avons aussi réaménagé le parking qui dessert à la fois la salle polyvalente et l'école. Quelques plantations restent à faire, et l'éclairage sera prochainement installé sur ce parking.

Nous sommes aujourd'hui soulagés de sortir de cette période difficile qui nous a procuré tant de bouleversements et de tracas et nous sommes enfin très heureux de pouvoir mettre à la disposition des Mottevillais ce nouvel espace, au cœur de notre commune. Nous avons pu, par la même occasion, proposer les services qui manquaient à notre école : une restauration et une garderie. Nous souhaitons que chacun, en ce qui le concerne, apprécie pleinement ces équipements et prenne plaisir à fréquenter ces lieux.

Il nous fallait encore choisir un nom, pour la salle, pour l'école... Le Conseil municipal a finalement décidé de nommer l'ensemble « Espace Maltavilla ». Quelques-uns se sont légitimement interrogés sur la signification de ce nom. Il s'agit, comme nous pouvons l'apprendre dans le livre « Si Motteville m'était conté », d'un nom d'origine Viking, ce peuple s'installant sur nos terres aux 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> siècles. La traduction française donna ensuite Mauteville, qui deviendra Motteville l'Esneval et enfin Motteville .

Je veux enfin remercier vivement toutes les personnes qui ont permis d'aboutir à ce résultat :

- d'abord, les financeurs :
  - l'Etat, par l'intermédiaire de Mr le Préfet de Seine Maritime
  - le Département, représenté ce matin par Mme Chauvel
  - Mr Trassy-Paillogues, pour l'importante subvention qu'il a pu nous obtenir
- les concepteurs et réalisateurs du projet :
  - Mr Ridel architecte et ses collaborateurs
  - Mr Humbert, pour l'excellent suivi du chantier
  - les responsables et le personnel de toutes les entreprises
- Mr l'Inspecteur de l'Education Nationale pour l'attention et les conseils qu'il a pu nous apporter
- mes deux adjoints qui n'ont pas ménagé leur temps et ont été constamment à mes côtés, et l'ensemble des conseillers municipaux
- Mme Thomas, notre secrétaire de mairie, pour l'important travail administratif qu'elle a accompli avec beaucoup de compétence et de rigueur. Je cherche maintenant ce que

je vais pouvoir lui trouver comme autre passe-temps...

-les enseignants qui ont donné de leur temps libre pour effectuer les divers déménagements du matériel puis son installation dans les nouvelles classes, sans oublier le personnel communal et les bénévoles qui nous ont prêté leurs bras et parfois leurs véhicules pour effectuer les transports.

Merci encore à vous tous qui, par votre présence, montrez l'intérêt que vous portez à cette réalisation et tous mes vœux de réussite aux enfants qui peuvent désormais trouver dans tout notre Regroupement Pédagogique des conditions d'accueil et de travail favorables pour bien démarrer leur parcours scolaire.